"LA PYRENEENNE"

AUTO-ECOLE Centre de formation

PERMIS REMORQUE - PERMIS B96

Le permis B96 est une formation nécessaire aux titulaires du permis de conduire B pour avoir l'autorisation de tracter une remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge, ou PTAC, avec le véhicule excède 3,5 tonnes (sans toutefois dépasser les 4,25 tonnes). Vous souhaitez atteler une remorque à votre véhicule?

Alors, vous devez connaître la législation en vigueur. Découvrez la nouvelle réglementation qui concerne le chargement des véhicules et toutes les conditions requises pour passer l'extension du permis B code 96.

1/ PERMIS B96

La mention 96 adossée au permis B donne le droit de tracter une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg ou quand la somme des PTAC du véhicule de catégorie B tracteur et de la remorque est supérieure à 3,5 tonnes, sans excéder 4,25 tonnes.

2/ PUBLIC CONCERNE

Grâce à l'extension B96, le grand public accède désormais à la traction de remorques dont le PTAC ne dépasse pas 4250 kg, sans avoir à passer le permis BE. Vous aurez donc la possibilité de tracter un bateau avec votre 4X4, une remorque avec un cheval ou une autre dans laquelle vous stockez deux quads si l'ensemble dépasse les 3500 kg.

Rappelons enfin que le permis B est suffisant pour tracter une remorque dont le poids ajouté à celui du véhicule donne un PTAC inférieur à 3,5 tonnes.

En Bref

L'ancien permis EB est divisé en 2 sous-catégories depuis 2013 :

- Le permis BE pour un PTAC supérieur à 4,25 tonnes.
- Le permis B96 :
    - Le PTAC de la remorque est supérieur à 750 kg.
    - Le PTAC de la voiture + PTAC de la remorque = de 3500 kg à 4250 kg.

3/ CALCUL

Pour calculer la Masse Maximale Techniquement Admissible, il faut observer votre carte grise, la carte d'immatriculation de votre véhicule.

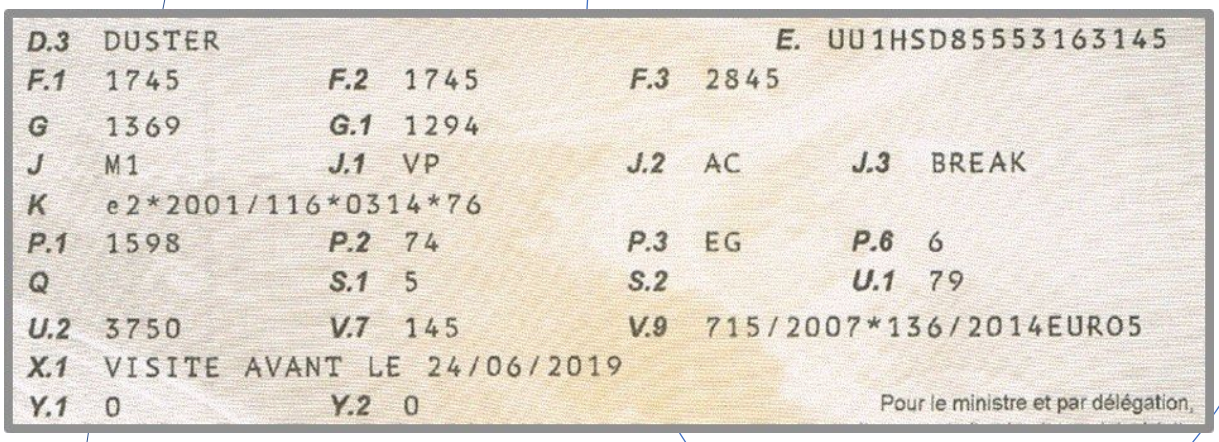

D.3	DUSTER			E.	UU1HSD85553163145		
F.1	1745	F.2	1745	F.3	2845		
G	1369	G.1	1294				
J	M1	J.1	VP	J.2	AC	J.3	BREAK
K	e2*2001/116*0314*76						
P.1	1598	P.2	74	P.3	EG	P.6	6
Q		S.1	5	S.2		U.1	79
U.2	3750	V.7	145	V.9	715/2007*136/2014EURO5		
X.1	VISITE AVANT LE 24/06/2019						
Y.1	0	Y.2	0				

Pour le ministre et par délégation,

- Le PTRA ou Poids Total Roulant Autorisé figure en case F3
- Le PTAC ou Poids Total Autorisé en Charge se situe en case F2
- Le poids maximum tractable = PTRA (F3) - PTAC (F2)

Ici par exemple pour ce véhicule : 2845 – 1745 = 1100 kg

- Pour une remorque non freinée, le PTAC de la remorque ne doit pas excéder la moitié du PV ou Poids à Vide (case G ou G1) du plateau nu sans option (ridelles, rehausses, rampes, etc.)
- Le PR ou Poids Réel nécessite un passage sur bascule
- En cas d'accident si le PR tracteur + PR remorque est supérieur au PTRA, alors l'ensemble est en surcharge et l'assurance ne couvre pas les frais.

4/ CONDITIONS PRE-REQUISES ET DOCUMENTS NECESSAIRES

La formation au permis B96 est accessible à tous à partir du moment où vous avez obtenu votre permis de conduire. Cette extension, accolée au

permis B, est délivrée après une formation de 7 heures dans une auto-école.

Les conditions requises et les documents à fournir :

- Avoir 18 ans.
- Être titulaire du Permis B.
- Détenir l'Attestation JDC ou Journée Défense et Citoyenneté de 18 à 25 ans.
- Une photo d'identité avec la signature numérique agrée services en ligne ANTS.
- Une attestation d'hébergement.
- Carte d'identité en cours de validité.

5/ LA FORMATION AU PERMIS B96 :

La formation au permis B96 dure 7 heures et se déroule en 2 temps.

La formation théorique (4h)

4 heures des cours théoriques sont dispensées en auto-école :

- La réglementation, les poids, les masses, le freinage et les rétroviseurs additionnels.
- La signalisation.
- Toutes les vérifications et les gestes à effectuer sur l'attelage avant le départ et lors du dételage, l'état du câble de frein, de la roue jockey, des pneus de la remorque, la connectique des feux et la compatibilité de la prise (7 ou 13 broches), la nécessité d'un adaptateur ou d'un antivol est aussi évoquée.
- Les règles de compatibilité propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Les notions d'entretien technique et mécanique des attelages, des feux de signalisation et du véhicule qui tracte.
- Des exercices de maniabilité.

La formation pratique (3h)

3 heures en circulation routière sont effectuées pour un apprentissage de la conduite avec l'ensemble de véhicules. Les manœuvres à effectuer avec un tel attelage sont abordées. Chacune des 3 heures se décompose en 50 min de conduite et 10 min de commentaires pédagogiques. 3 élèves au maximum y participent, 1 en pratique, les 2 autres en écoute et en observation. La conduite et les manœuvres suivantes sont pratiquées :

- Les changements de direction, les angles morts à vérifier, les marches arrières, les arrêts de précision, en ligne droite et en ligne sinueuse.
- La maîtrise de l'ensemble, la répartition équilibrée de la charge, le rapport vitesse et puissance.
- La communication avec les autres usagers et le partage de la route.
- Les distances de freinage et d'arrêt, les distances de sécurité de 50 mètres avec un autre ensemble par exemple.
- Le croisement et le dépassement avec les autres usagers, l'anticipation et la conduite.
- Les panneaux de signalisation qui indiquent les accès interdits aux plus de 3,5 tonnes ; la hauteur et la longueur de l'ensemble sont à prendre en considération.
- Rester à l'extérieur dans un rond-point.
- À l'approche d'une intersection, apprendre à freiner assez fort pour déclencher le freinage de la remorque, pour débrayer ensuite.

Les auto-écoles sont équipées des moyens techniques nécessaires à cette formation : des salles de cours équipées de moyens multimédias, des aires d'évolution spécialement aménagées pour l'apprentissage et des supports pédagogiques sont fournis.

Réussir son permis B96 sans examen

L'auto-école vous délivre une attestation de suivi à la fin la formation. Vous n'aurez pas à passer d'examen final. Les conditions de réussite se résument à avoir bien suivi la formation. Seules les feuilles de présence émargées sont nécessaires pour prouver que vous avez bien suivi la formation.

L'auto-école se charge également de faire la demande en préfecture pour l'ajout de la mention 96 à votre permis B. La préfecture ajoute sur votre permis l'annotation 96 après la mention « Permis B96 ».

3/ FINANCEMENT ET INFORMATIONS PRATIQUES DE LA FORMATION :

Tarif : Nous consulter et pour connaitre vos droits à financement

Responsable pédagogique : Sarah CHAMBONNET